



LES EXPERTS DE LA CONSTRUCTION

Des conseils judicieux par nos professionnels

Édition du 6 mai 2015

PRÉVENTION DU VOL À MAIN ARMÉE

Le vol à main armée et toute la violence qu'il implique menacent à la fois le bien-être de vos employés et votre sécurité financière. Toute entreprise qui possède des articles de convoitise ou qui conserve de gros montants d'argent sur les lieux s'expose au vol à main armée. Bien que certains commerces, tels que les bijouteries, les pharmacies, les stations-service et les dépanneurs, soient les plus souvent ciblés, toutes les entreprises sont à risque si aucune précaution adéquate n'est prise.

Plusieurs études ont démontré que les principaux facteurs qui font d'une entreprise une cible de choix pour les voleurs sont :

- de gros montants d'argent sur les lieux;
- l'emplacement du magasin dans une région éloignée;
- un seul employé par quart de travail;
- une circulation minimale dans le magasin;
- la facilité d'accès et de fuite.

Lorsqu'ils choisissent leur cible, les voleurs tiennent compte du risque par rapport à la récompense, ou du risque d'arrestation par rapport au profit du vol. C'est pour cette raison que l'augmentation du risque d'arrestation et la réduction du profit potentiel constituent les deux principales mesures qui diminuent considérablement les risques qu'un vol se produise dans votre établissement. Tenez compte des conseils suivants pour diminuer les possibilités que vous deveniez la cible d'un voleur.

Pour lire l'article complet de M. Di Tullio à ce sujet, cliquez sur ce lien : [PRÉVENTION DU VOL À MAIN ARMÉE](#)



Mauro Di Tullio, FPAA
Représentant de compte, Associations
Les assurances Federated
Tél. : 450 687-8650 | Télécopieur : 450 687-6663
Cell. : 514 730-6781 | Sans frais : 1 800 361-0790
<https://www.federated.ca/fr/>



Votre spécialiste en assurance

Tarif préférentiel pour les membres de l'APECQ